



### LE MOT DU CHEF DE PROJET

Le territoire partagé par les communes de Rancourt, Valfroicourt et Remoncourt fait l'objet d'études préalables depuis fin 2016, en vue d'une possible implantation d'éoliennes. Ce projet fait suite aux délibérations successives des trois conseils municipaux, autorisant la société Nordex France à travailler sur la zone comprise au sud-ouest de Rancourt, au nord de Valfroicourt, au sud-est de Remoncourt et au sud de la zone boisée sur le plateau.

Cette première lettre a pour objectif de vous présenter le projet, avant l'organisation de rencontres en 2019, qui permettront d'approfondir votre connaissance de celui-ci.

Je vous en souhaite bonne lecture et espère vous rencontrer bientôt.

*Roméo Garreau, chef de projets éoliens*

Accueillir un parc éolien sur nos territoires est une perspective enthousiasmante pour nos communes. D'abord, parce que les 6 à 10 éoliennes qui pourraient être installées sur la zone d'études contribueront à notre diversification énergétique, mais également parce que ce parc profitera au développement de notre territoire par de nouvelles ressources fiscales et la création d'activités.

C'est dans cette optique que nos conseils municipaux ont autorisé la société Nordex à conduire des études qui permettront de définir les contours du projet éolien, dans le respect des habitants, des paysages et de la biodiversité.

Nous soutenons ce projet, et vous donnons rendez-vous à l'occasion des futurs évènements qui seront organisés par Nordex et qui vous permettront de vous informer sur l'éolien et de participer à la définition de ce parc.

Bien cordialement à toutes et à tous.

**Les Maires de :**

RANCOURT,

Alain CLOCHEY

REMONCOURT,

Bernard TACQUARD

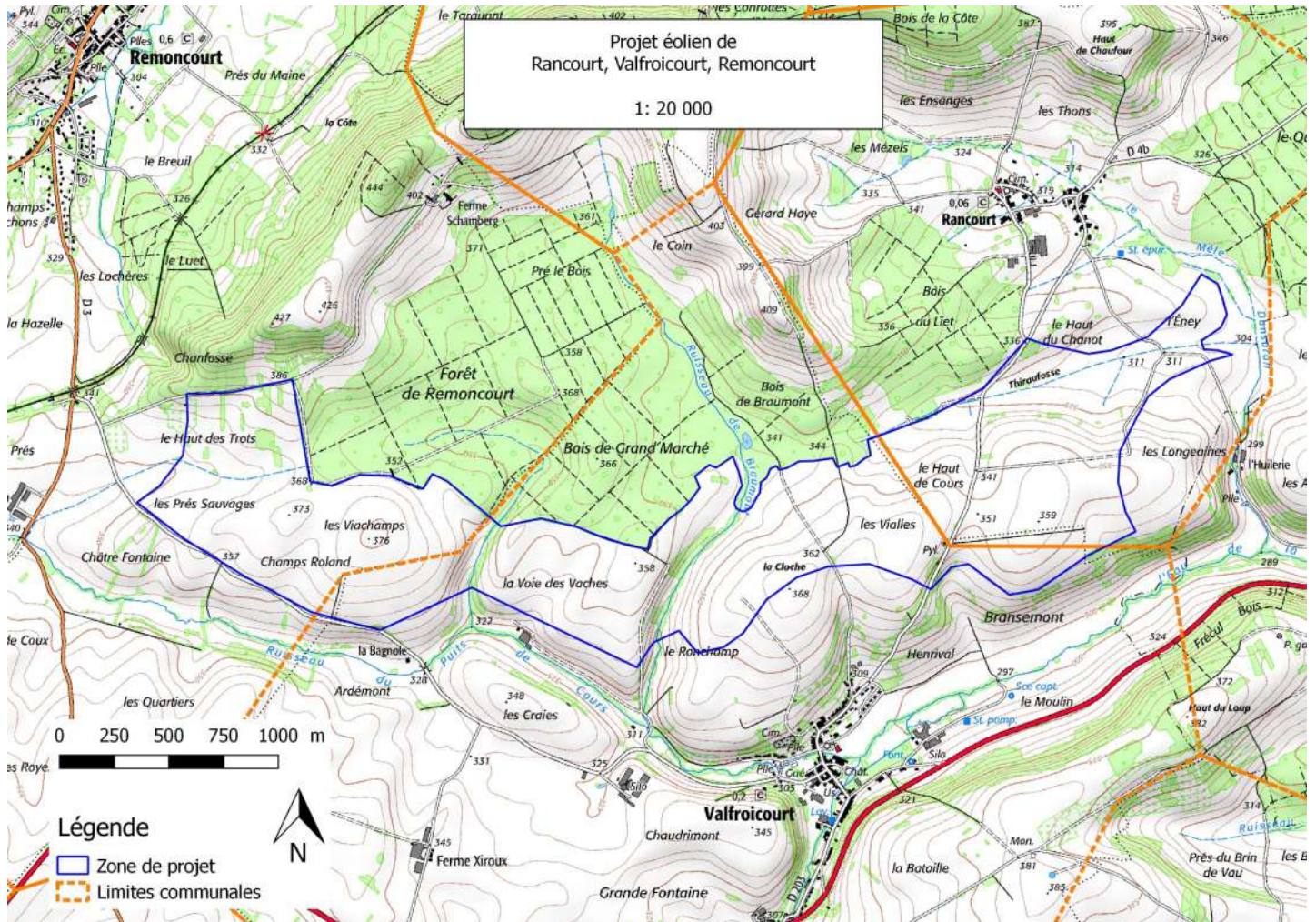
VALFROICOURT,

Marcel LOEGEL

# LES ÉTUDES EN COURS

## LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

La carte ci-après représente la Zone d'Implantation Potentielle du projet. Elle a été définie en superposant les contraintes opérantes sur le territoire, telles que : la distance règlementaire avec les habitations, la distance aux infrastructures existantes (routes, lignes électriques), la distance aux boisements, etc.



## COMMENT CONCEVOIR LA TRAME D'IMPLANTATION ?



Le respect des distances aux habitations (500 m) et aux routes (180 m)



Le sens des vents dominants pour orienter la position des machines



Une inter-distance d'au moins 350 m entre chaque éolienne



Une implantation envisagée de 6 à 10 éoliennes

Un projet éolien s'inscrit sur le long terme. En effet, des études pouvant durer plus d'un an sont nécessaires avant même le dépôt du projet devant les services de l'Etat. Il s'agit de proposer une implantation cohérente et raisonnable en fonction des contraintes du territoire, notamment selon les enjeux environnementaux, paysagers et acoustiques.

### CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



La zone est définie telle que:

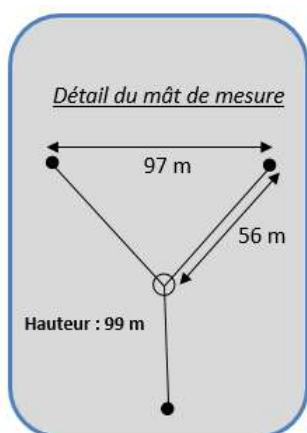
- Éloignement de 500 mètres des premières habitations
- Pas d'implantation envisagée en forêt
- Possibilité d'implantation linéaire, moins contraignante pour le paysage
- Possibilité d'implantation sur les 3 communes

## ZOOM SUR L'ÉTUDE DE VENTS

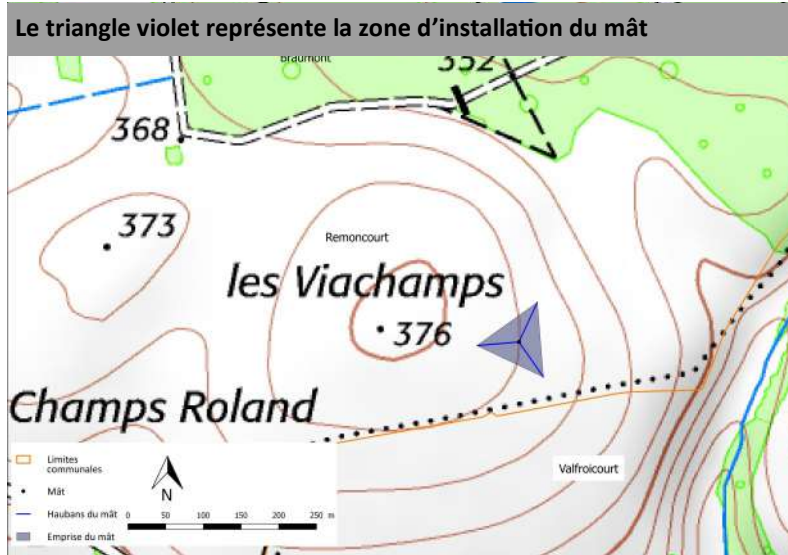
**Dans le cadre des études, un mât de mesure des vents est érigé depuis début décembre 2018.**

Le mât a plusieurs fonctions. Il mesure la vitesse et l'orientation des vents dominants, des informations capitales pour déterminer l'implantation potentielle des futures éoliennes.

Des micros sont également placés en hauteur, afin de déterminer l'activité des chauves-souris sur le site, et de prendre cet aspect en compte pour la suite du projet.



Un mât de mesure de 99 mètres.



## Une démarche de concertation transparente et ouverte à tous en 2019

Dans le développement de ses projets, Nordex s'engage à mener une démarche volontaire d'information transparente des habitants à toutes les étapes du projet, et à les associer autant que possible à la construction de celui-ci. Au printemps 2019, lorsque les premiers résultats des études menées par des bureaux d'études indépendants seront connus, Nordex organisera un premier atelier participatif. Ce moment permettra un échange avec les habitants des communes, et sera l'occasion de recueillir les avis de chacun dans l'orientation du projet.

Une enquête publique réglementaire sera par ailleurs organisée après le dépôt du dossier.

## Le calendrier du projet



### 2017

Délibération favorable de la commune de Valfroicourt

### 2018

Délibération favorable des communes de Rancourt et Remoncourt

### **En décembre... :**

Pose du mât de mesure  
Lancement des études

### 2019

Poursuite des études

Information et concertation avec les habitants pour partager les résultats des études.

### 2020

Dépôt du dossier et instruction par les services de l'Etat

Enquête publique

# QUELQUES IDÉES REÇUES SUR L'ÉOLIEN



## "LES ÉOLIENNES SONT TRÈS BRUYANTES."

À 500 mètres de distance, le bruit d'une éolienne s'élève à 35 décibels, soit l'équivalent d'une conversation chuchotée. Les normes françaises sont parmi les plus exigeantes du monde en la matière. Nordex est présent à toutes les phases d'un projet éolien. Ainsi, une fois le chantier terminé, un suivi sera assuré pour vérifier que les niveaux sonores respectent bien la réglementation.

## "LES ÉOLIENNES PERTURBENT LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION."

La réception TNT a majoritairement réglé le problème du brouillage de la télévision par les éoliennes. Si un éventuel impact subsiste, celui-ci sera corrigé par la mise en place de mesures correctives prévues par la législation nationale, à savoir la réparation de tous les dommages dans les plus brefs délais par Nordex. À ce titre, un registre en mairie permettra aux habitants connaissant des problèmes de réception depuis l'installation des éoliennes de se faire connaître.

## "UN PARC ÉOLIEN FAIT PERDRE DE LA VALEUR AUX BIENS IMMOBILIERS."

Plusieurs études ont démontré que la présence d'éoliennes n'a aucune influence notable sur les valeurs immobilières car elle est limitée dans le temps. Ainsi la fédération des notaires signale-t-elle : « La présence d'un parc éolien génère des inquiétudes avant son implantation. Elle peut entraîner une baisse de valeur sur le marché immobilier avant qu'un projet ne se réalise ainsi que dans les mois qui suivent l'implantation des éoliennes. Par contre, il semblerait que l'impact négatif sur l'immobilier disparaît après quelques mois pour reprendre son cours normal. »

## "LE CHANTIER ÉOLIEN VA DÉTÉRIORER LES CHEMINS AGRICOLES."

La configuration des chemins d'accès et des aires de grutage est spécifiquement étudiée en concertation avec les exploitants agricoles ou les communes de manière à consommer le moins d'espace cultivable possible en fonction des contraintes écologiques, paysagères et techniques.

Les chemins d'accès s'appuieront au maximum sur les chemins existants qui seront renforcés et entretenus via une indemnité annuelle versée par Nordex

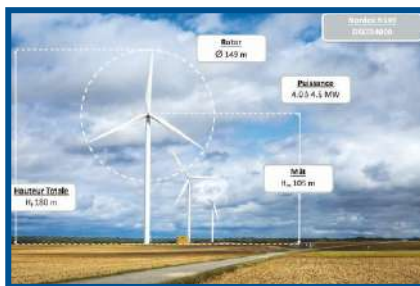
Pour en savoir plus sur l'éolien, consultez le site Internet : [www.comprendre-eolien.fr/questions-reponses-sur-eolien.html](http://www.comprendre-eolien.fr/questions-reponses-sur-eolien.html)

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS



**21,6 à 35,1 MW**

Installés sur les trois communes



**150 à 180 m**

Hauteur en bout de pale



**AU MOINS**

**55 GWh**

Soit l'équivalent de plus de 80% de la consommation d'épinal (ménages)



### CONTACT

Roméo GARREAU Chef de projets - Développement éolien  
rgarreau@nordex-online.com — 01 55 93 44 45

Nordex France  
194, Avenue du Président Wilson 93210  
LA PLAINE SAINT DENIS